L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1891.

WEST END.

La pluie d'hier était fort demandée; mais on s'en doute elle a nécessairement causé un tort réel à la recette de la Compagnie du West End. Quelle que soit la bonne volonté des amateurs de musique, ils se décident difficilement à aller faire station autour du Pavillon, au sortir d'une averse, alors que le sol en est encore imprégné et que d'autres nuages menacent de s'épancher sur eux.

Donc on ne pouvait s'attendre qu'à un auditoire fort clairsemé. Mais si le temps se remet au beau, vous verrez que le public prendra sa revanche aujourd'hui et que l'on sera en nombre pour faire accueil au Grand Southern Military Band.

Les habitués de ces concerts savent en effet que tout à l'heure la série s'en fermera jusqu'au printemps prochain, et ils ne manqueront pas de jouir de leur reste, comme on dit vulgairement.

Du reste la saison du West End ne se passe pas avec ces soirées de l'orchestre du Pavillon. Il fait bon de se rendre sur les bords de Pontchartrain, surtout au mois de septembre, où le soleil n'a plus aussi souvent les brutalités que vous savez.

Il est aussi des dilettanti de la table et ceux-là trouveront de quoi les satisfaire à cette jolie station. Les restaurants de bonne lignée n'y manquent point; grâce à eux ou vers, pendant bien des semaines encore, les gourmets s'y porter en nombre.

Mais revenons à l'orchestre de M. Geo. A. Paoletti et rappelons qu'il réserve au public de ce soir un programme en trois parties de fort tentante composition.

L'Athénée Louisianais.

Nous recevons le numéro du 1er septembre des "Comptes-rendus de l'Athénée Louisianais", publication paraissant tous les deux mois.

Cette livraison sera lue avec intérêt; nous y remarquons surtout: *Une soirée chez Victor Hugo* (suite) une très aimable page signée d'un nom bien connu et aimé dans le monde littéraire: M. Edmondo De Amicis. Page traduite de l'italien, et fort élégamment, par un membre distingué du corps médical de la Nouvelle-Orléans, le Dr J. Dell'Orto.

On peut se procurer ce numéro au prix de 25 cents, chez Mme Vve H. Billard, 80 rue de Chartres.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 sept 1891.—Indications pour la Louisiane—Temps beau à l'ouest; averses à l'est, vents d'est; température stationnaire.

Température du 1er septembre 1891.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Charles Frasier à Amelia Marshall.
John J. Vaser à Catherine Fait.
Henry Jordan à Catherine Montai
William Holloway à Adelia E. Halenses.
John H. Fisher à Josephine Schumaker.
Hermann Zaberbier, Jr., à Mathilde Gourrier.

Naissances.

Mme François Assenard, une fille.
Mme Vincenzo Di Antoni, une fille.
Mme Richard H. Fitzgerald, une fille.
Mme Adolph Deering, une fille.
Mme Charles H. Doerreis, une fille.
Mme Louis J. Verret, une fille.
Mme William Hopner, une fille.
Mme J. D. Patterson, un garçon.
Mme Octave Suarez, un garçon.
Mme Armand P. Glasseou, un garçon.
Mme Bernard Switzer, un garçon.
Mme Michael Reinhardt, un garçon.
Mme George Wendling, Jr., un garçon.
Mme Albert J. Wetzel, un garçon.
Mme Olaf Olsen, un garçon.
Mme Paul C. Lasalle, un garçon.

Décès.

William Shepphard, 27 ans, 408 rue Chippewa.
Barbara Schlinger, 51 ans, coin St-Pierre et Johnson.
J. G. Kourtenas, 15 mois, 263 rue North Peters.
Mary A. Kron, 55 ans, 296 rue Thalia.
John Young, 2 ans, 1228 rue St-Charles.
Régina Chréticn, 32 ans, 281 rue St Philippe.
Marie C. Paul, 89 ans, 250 rue Bourgogne.
Joseph Montamat, 21 ans, 14 rue Nord Villeré.
Constance Williams, 26 ans, 60 rue Gasquet.
William Williams, 54 ans, 125 rue South Basin.
Pierrette Carre, 64 ans, 30 rue Toulouse.
Paul Délery, 74 ans, 154 rue Hôpital.
P. A. Ferait, 30 ans, 124 rue St Antoine.
Marguerite Arsène, 63 ans, 408 rue North Robertson.
Laurence A. J. Marmion, 2 mois, coin Douane et St-David.
Georges Smith, 2 ans, 264 rue Gasquet.
Amelia Untes, 32 ans, 99 rue Bourgogne.
Dame veuve Virginia Bischoff, 26 ans, 153 rue St Charles.
Walter Hopper, Ocean Springs, Miss.
Theodore Kramme, 26 ans, coin Elmira et Evaline, Alger.
Mollie January, 4 ans, Cut off below Algiers.
Elizabeth Jones, 38 ans, 482 rue Dumaine.
Mary T. Fasch, 10 jours, coin Derbigny et l'avenue Tulane.
Emma Carpenter, 10 ans, coin Howard et Dexième.
Fred. T. Welp, 40 ans, 30 rue Septième.
Harry Jackson, 51 ans, coin Piété et Robertson.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

A. B. Corpse & F. Sutter, Jr., deux terrains bornés par les rues St-Jean, Dupré, Washington et White, $300.

C. Berkhardt à E. Coadwick, un terrain borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Derbigny, $300.

M. et L. Frécbon à J. Beesoc, un terrain borné par les rues Royale, Esplanade, Bagatelle et Paix, $1,466 66.

A. Grima à E. Grima, la moitié de trois terrains bornés par les rues St-Louis, Conti, Bourbon et Dauphine, $6,520.

Merchants' Mutual Insurance Co. à H. C. Ahlers, un terrain borné par les rues Miro, Tonti, Laharpe et Columbus, $200.

V. J. Botto à J. P. Florio, cinq terrains bornés par les rues Gayoso, Dupré, Washington et St-Jean, $1,000.

P. N. Johnson et als. à G. Earhardt, deux terrains et un morceau de terre bornés par les rues Bienville, Douane, Johnson et Galvez, $3,400.

J. D. Brunet au Mutual Building and Homestead Association, un terrain borné par les rues Robertson, Villeré, Columbus et Laharpe, $378.

Mutual Building and Homestead Association à E. Ezrich, un terrain borné par les rues St-Charles, Carrollton, Chestnut et Walnut, $1,600.

La même à Mme L. Meyer, deux terrains bornés par les rues Constance, Magasine, Thalie et Erato, $3,200.

Commissariat des Etats-Unis.—MM. Paul Conrad, L. Poché et autres, accusés de violation de la loi postale, par l'envoi de papiers relatifs à la Loterie, ont été renvoyés devant le juge Pardee, de la Cour de District, dont la session ouvrira au mois d'octobre.

Mariage obligatoire.—La demande d'émission d'un writ d'*habeas corpus* devant le juge Marr s'est terminée hier par un mariage qui a eu lieu devant le juge Price. Le writ avait été demandé en faveur de Mathilde Meyers, une fille-mère, âgée de 18 ans, qui avait été trompée par un homme marié dont elle avait refusé de divulguer le nom à sa mère.

Celle-ci la fit interner à la maison de correction où elle entra malgré la proposition que lui fit de l'épouser un jeune homme du nom de Robt Sheffield.

Hier matin, le juge Marr ayant déclaré qu'il ne pouvait que renvoyer la jeune fille à la maison de correction, Sheffield a renouvelé sa proposition, qui cette fois a été acceptée, la jeune fille préférant le mariage à la captivité. La cérémonie a eu lieu dans le bureau du juge Price en présence de plusieurs personnes qui ont félicité les mariés de l'heureuse fin cette regrettable affaire.

Chute.—Hier soir, à 6 heures, un nommé John Kennedy est tombé coin Richard et Tchoupitoulas et s'est blessé au côté gauche de la tête et de la poitrine.

Kennedy qui est conducteur d'un tombereau de MM. Wood & Schneidau, marchands de charbon, était en état d'ivresse lorsqu'il est tombé de son siège à la dite encoignure. Il a été emmené chez lui coin Robin et Tchoupitoulas.

Noyé.—Chas. F. Roemer, un garçon de 14 ans dont les parents habitent rue Peniston, No 114, s'est noyé dans le fleuve, au pied de la rue Amélie. Parti en bateau avec deux ou trois camarades pour aller voir les travaux de réparation de la crevasse Ames, ils ont eu l'idée de se baigner, mais comme il ne savait pas nager, on lui a attaché une corde autour des reins pour lui donner une leçon.

Après avoir fait quelques mouvements, il a disparu soudain, et les autres en fauts ont tiré la corde, mais il n'y avait rien à l'extrémité, Roemer s'était noyé. C'est en vain jusqu'ici que son corps a été recherché.

Excursion au nouveau séminaire catholique de Pontchatoula, Le.—On sait que les Pères Bénédictins ont fondé un couvent, à Pontchatoula, La. Mgr Janssens a eu l'heureuse idée d'y établir un séminaire, pour préparer les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique.

C'est ce Séminaire que l'Archevêque de la Nouvelle-Orléans va bénir demain, jeudi. Cette bénédiction se fera d'une façon solennelle. A cette occasion, il a été organisé une excursion qui attirera, sans aucun doute, une foule de fidèles.

Le train partira, de la gare de l'Illinois Central, à 8 heures du matin.

Le billet—aller et retour—ne coûte que $3. A la Passe Manchac, le steamer *Florine* prendra les excursionnistes et les conduira au Convent ou Prieuré. Le soir même, les excursionnistes rentreront à la Nouvelle-Orléans, après avoir fait un charmant voyage.

Conseil municipal.—Le Conseil s'est réuni hier soir à 7 heures 30, sous la présidence de M. Claiborne. 21 membres étaient présents.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu :

1. Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 29 août.
2. Pétition des propriétaires de la rue Webster, qui protestent contre le pavement de cette rue.
3. Pétition de la Southern Insurance Co., qui propose de régler son compte de taxes, à certaines conditions.
4. Communications du commissaire de police et des édifices publics.
5. Communication de Mme H. Wescham, 314 rue des Ursulines, qui demande une enquête sur les actes du fermier des fourrières.
6. Pétition des habitants de la rue Bienville, près Johnson, qui protestent contre l'établissement d'une boulangerie à cette encoignure par M. Ehrardt.
7. Pétition de F. Dejoie, qui demande le remboursement de la moitié d'une amende qui lui a été imposée par le recorder de la 3me cour.

Signé : Jos. A. Shakspeare, Maire.

Communication du contrôleur, qui informe le Conseil que la publication officielle des demandes d'offres de pavement des rues suivantes a expiré le samedi 29 août; Carondelet, de Harmonie à l'avenue Napoléon; Ste-Marie, de St-Charles à Carondelet; State, de St-Charles à Benjamin.

Rapport du trésorier Hardy ;
Perception de taxes pour 1891—
Taxes personnelles ; total
à date $617,567 00
Taxes mobilières $1,460,932 53

Pétition des propriétaires de l'îlet borné par les rues Port, St-Ferdinand, Urquhart et Villeré, qui protestent contre l'établissement d'une scierie à vapeur dans le dit îlet. Référé au comité d'améliorations.

Pétition de MM. Messina & Schoib qui demandent l'autorisation de payer un tiers de licence pour un bar room qu'ils ont l'intention d'ouvrir au coin des rues Lafayette et Dryades.

Pétition de Geo. Vogel qui demande le remboursement d'une amende de $25.

Pétition de propriétaires qui demandent qu'une lampe électrique soit placée au coin des rues Laurel et Octavie.

Pétition de Chas. M. Fush qui demande l'autorisation d'établir une forge rue Pitt, entre Henry Clay et Calhoun. Référé.

Adoption de la résolution ayant pour objet de faire notifier les lignes de navigations, d'avoir à faire réparer les abords des quais.

Adoption de l'ordonnance défendant l'érection de poteaux dans les limites de la ville.

Renvoi devant le comité de l'ordonnance de M. Haag relative à certaines franchises à accorder aux chemins de fer.

Adoption de la résolution de M. Brittin, par laquelle certaine somme du fonds de charité est divisée entre la Maison du Bon Pasteur et le Shakespeare Almshouse.

Adoption d'une ordonnance de M. Hymel, défendant de fumer à bord des bacs à vapeurs.

Adoption d'une résolution autorisant le Orleans Rifle Club à établir un tir à la cible.

Adoption d'un amendement à l'ordonnance relative à l'enlèvement de l'herbe sur les trottoirs.

Renvoi à huitaine, de l'ordonnance relative à la création d'un nouveau corps de pompiers.

Après lecture de quelques nouvelles ordonnances de moindre importance, la séance est ajournée à huitaine.

La levée de Gretna.—Les citoyens de Gretna ont réussi à réunir une somme de $2,500, qu'ils comptent consacrer à la reconstruction de leur levée de protection, si malheureusement emportée par les eaux de la crevasse Ames. Les travaux vont être commencés très prochainement, afin qu'ils soient terminés avant la prochaine crue du fleuve. Le contrat sera accordé à celui qui fera l'offre la plus raisonnable.

La chaleur.—Joe Hendricks, un petit marchand a été surpris hier par la chaleur, coin Canal et Poydras. Il a reçu les premiers soins à la pharmacie la plus proche jusqu'à l'arrivée de l'ambulance.

Le feu.—Hier soir à 8 heures le feu a pris sur un wagon plat chargé de bois de pin et remisé à la gare du Northeastern R. R. Le feu a été éteint sans qu'il ait été nécessaire de donner une alarme, non toutefois sans avoir causé $400 de dégâts, tant au chargement qu'au wagon lui-même.

La foudre.—Hier pendant l'orage la foudre est tombée sur le toit du Hook & Ladder No 1, rue Madison, près Deuxième, et a endommagé l'immeuble pour environ $175.

Tentative de suicide.—Hier soir à 8 heures 30, Mme J. Anderson, âgée de 24 ans et habitant rue Ste-Anne, No 375½, a essayé de se suicider en avalant du poison, mais grâce à la prompte arrivée des étudiants elle a été mise hors de danger. On prétend que le chagrin qu'elle éprouve encore de la mort d'un enfant, décédé il y a un an, l'a portée à cet acte de désespoir.

Querelle.—Hier soir à 6:30 heures une querelle s'est élevée dans un bar room, coin Montégut et N. Peters entre Martin Leroy, le propriétaire du café et son frère George qu'il a frappé d'un coup de bouteille sur le bras. George est allé chercher immédiatement un revolver dont il a tiré un coup sur son frère, sans l'atteindre. Le motif de la discussion était le mauvais traitement infligé à un cheval par George.

Louisiana State National Guard.—Le 3me bataillon de la Garde Nationale de la Louisiane, se composant des compagnies A et E. commandées l'une par le capitaine Boucherau, 1er lieutenant E. Chulbuck, 2me lieutenant C. Frank, et l'autre par le capitaine W. S. McElroy, 1er lieutenant M. Borges, 2me lieutenant C. Wiel, a transféré hier son quartier général et son arsenal de l'encoignure des rues Bienville et Passage de la Bourse au No 50 de la rue Conti.

Ce vaste immeuble sera désormais occupé tout entier par les deux compagnies, dont chacune aura sa salle de réunion distincte.

Ce changement de local a été fêté dignement par les membres des deux Compagnies qui, en grande tenue, se sont rendus de leur ancien à leur nouveau quartier général où ils ont fait les honneurs militaires à un excellent punch.

Après une courte parade aux sons joyeux d'un excellent orchestre, ces braves militaires, sous la conduite du capitaine McElroy, à l'air si martial, sont retournés au nouveau quartier général pour s'en assurer définitivement la possession, par l'absorption de nouveaux rafraîchissements.

Chars électriques.—Les membres de la compagnie de chars de la ligne de Carrollton, dont M. Hernandez est le président, ont décidé de substituer la traction électrique à l'usage des mules. Elle fait circuler en ce moment une liste qui se couvre rapidement de noms des propriétaires qui possèdent des immeubles le long de cette ligne et approuvent l'inauguration du nouveau système de traction.

Plus de 1,500 noms figurent déjà sur cette liste et lorsqu'elle sera complète, le projet de la compagnie sera soumis au Conseil de Ville, qui, on en a l'espoir, ne mettra pas d'obstacle au changement projeté par la compagnie.

Menus faits.—On a trouvé hier dans un terrain vague, coin des rues St-Claude et Kentucky, une malle remplie de vêtements qui avait été volée samedi soir chez Mme John Soniat, laitière, à l'encoignure ci-dessus.

La rose bleue.—Un horticulteur de Buenos-Ayres vient de découvrir le moyen de faire varier à volonté la couleur des fleurs. Il a exposé dans ses jardins des roses vertes, bleues et violettes. Comme ce n'est pas un spéculateur, mais un amateur désintéressé, il a communiqué libéralement son procédé. Il faut opérer sur des roses d'un blanc parfait. Pour leur donner la coloration bleue, il suffit d'arroser, pendant tout l'hiver, la plante avec une solution de bleu de Prusse; au printemps, la fleur éclot avec la nuance voulue. S'il s'agit au contraire de la rendre verte, c'est le sulfate de cuivre qu'il faut employer.—Avis aux amateurs.

Wolff's ACME Blacking

EST IMPERMÉABLE. CONSERVE LE CUIR. N'EXIGE PAS DE BROSSE. D'un bon usage pour hommes, femmes et enfants.

On peut laver les souliers tous les jours.

Maman, achetons cette vieille table; elle a une vilaine couleur, mais je puis lui donner l'apparence de l'acajou ou du bois de rose et je sera charmant. Je l'arrangerai que ça vous plaira et cela avec 25 cents de

PIK-RON TRY IT.

Il se vend partout.
WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

Changement de local.—Un de nos plus anciens négociants, M. Alphonse Walz, vient de transférer son établissement—distillerie et magasin—du No 26 de la rue Conti, où, pendant plus d'un quart de siècle, il a été établi, au No 91 de la rue Decatur. Ce changement de local est heureux, croyons-nous, à plus d'un point de vue. La vastitude de la bâtisse le permettant, M. Walz a pu s'installer comme il en avait le désir depuis bien longtemps; aussi, sous sa surveillance, sous sa direction, sa distillerie sera-t-elle une des premières du Sud.

En quittant la rue Conti, où sa maison s'est gagnée une légitime renommée, il ne faut pas croire que M. Walz ait cédé à un caprice; bien au contraire, il y serait demeuré toujours fidèle s'il n'avait eu à agrandir son établissement à cause de l'accroissement incessant de ses affaires.

Il vient de composer un nouveau bitters qu'il nomme *Orleans Redistilled Aromatic Bitters*, et qu'il est en mesure de fabriquer en quantité considérable, maintenant que son appareil distillatoire est immense et parfaitement conditionné.

M. Walz parle avec beaucoup de modestie de son nouveau breuvage; il l'offre au public certain que celui-ci lui trouvera toutes les qualités qu'il possède comme apéritif, avec l'adjonction de champagne, de vermouth, de sherry, de madeire, de cognac, d'eau-de-vie; comme digestif pris pure.

Mais la fabrication du *Orleans Redistilled Aromatic Bitters* ne lui fera pas négliger celle du *Bitter* et du *Whisky Malakoff*, deux liqueurs très répandues, justement appréciées.

C'est donc comme un nouvel essor que prend cette vieille et honorable maison; nous l'en félicitons et lui souhaitons une carrière longue et prospère.

An Attractive Combined POCKET ALMANAC and MEMORANDUM BOOK advertising BROWN'S IRON BITTERS the best Tonic, given away at Drug and general stores. Apply at once.

Réflexions d'un journal de Londres de la visite de l'escadre française à Portsmouth.—Le *Daily News* s'exprime ainsi :

" La bienvenue souhaitée par nos vaisseaux à l'escadre française représente la bienvenue de toute la nation anglaise, Portsmouth n'étant que la première étape de la réception cordiale de toute l'Angleterre. L'histoire a renversé nos illusions sur la paix universelle. Le coup d'Etat en France, la guerre de Crimée, la révolte des Indes, la grande guerre civile en Amérique, la guerre entre la Prusse et la France, celle qui a éclaté entre la Russie et la Turquie, sont des évènements qui nous ont obligés à ne pas considérer les actes de courtoisie internationale comme des garanties de paix et d'amitié; mais ce que nous avons appris, ce sont les principes qui établissent que nos intérêts ne se trouvent pas mêlés dans les complications internationales, ni même dans les pactes internationaux.

"Aussi, la réception que nous allons faire à la flotte française n'a pas plus de portée politique que la réception faite à l'empereur d'Allemagne ou que celle dont le prince de Naples a été l'objet.

"Nous ne nous reconnaissons plus le droit d'intervention dans les affaires du continent et la doctrine ancienne de la balance du pouvoir n'a plus aucun intérêt pour nous.

"La balance du pouvoir sur le continent européen devra se régler sans notre coopération, et ce changement dans notre politique est dû à la conviction que notre intervention dans les affaires d'autrui serait nuisible à tous.

"Nos sentiments envers la France sont amicaux et le peuple anglais tout entier se réjouit de voir cette nation se relever après les secousses si violentes qu'elle a subies.

"Nous étions autrefois toujours prêts à dire de la race latine qu'elle n'était ni sérieuse ni pratique, et cependant, nous lui devons le tunnel sous les Alpes et le canal de Suez. Nous devons de plus aux Français l'enseignement pratique qu'elle ont donné au monde entier de la manière de relever la fortune d'une nation ! "

Mystérieux suicide.—Tout récemment, des mariniers ont retiré, du canal Saint-Martin, à Paris, le cadavre d'une jeune fille paraissant avoir vingt ans, vêtue d'un corsage rouge, d'un jupon noir et de souliers à lacets. Dans les poches de la morte, on a trouvé un mouchoir de poche marqué G, et une lettre que voici :

"Ma chère mère,

"Ce n'est certainement pas sans raison que je mets fin à mes jours. Depuis un mois, j'avais mal aux dents et, pour me guérir, vous me flanquiez des coups de poing sur la tête. Vous m'avez toujours fait souffrir. J'en ai assez! Etant enfant, tandis que mes frères et sœurs étaient choyés et recevaient une bonne instruction, vous me faisiez rester à la maison. Les plus rudes et dégoûtants travaux étaient pour moi.

"Je meurs tuée par vous et par les mauvais traitements subis.

"Je meurs, car vous me dégoûtez et suez le crime par tous les pores. Vos crimes, je ne les révèle pas ici, ne voulant pas faire connaître votre déshonneur.

"Je vous hais de toutes les forces de mon âme, vous, mon père, mes sœurs, mes frères, à part André que j'aime autant que je vous hais.

"Je ne donne pas mon nom, ne voulant pas que mon corps retourne chez mes parents et qu'ils puissent rire sur mon cadavre.

"Adieu, misérables, je vous hais!..."

Se trouve-t-on en présence d'une folle ou réellement d'une infortunée que les mauvais traitements subis ont poussée au suicide? C'est ce que M. Allard, commissaire de police, va chercher à établir.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,529—Division B.—Albert Bagur vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Albert Bagur soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire en son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, le JEUDI, 1er jour de septembre 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1891.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
ALEX LUMINAIS, Député-Greffier.
31 jul—3I au 1er sept

John H. Langeman vs. ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,152—Division "E"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John H. Langeman, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 aout—25 30—3 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,668—Division B—Alcide Boucree vs ses créanciers—Ordre de Cour. Que la cession des biens du pétitionnaire Alcide Boucree soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. G. Eustis, notaire, en son bureau, 26 rue Carondelet en cette ville, le SAMEDI, 5me jour de septembre 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 août 1891.
Signé : FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 aout—21 au 5 sept

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'expédition Fourneau.

Paris, 1er septembre—Le gouvernement a reçu une dépêche annonçant que l'expédition Fourneau, partie pour explorer la vallée de Sangha Hayen, dans le Soudan Central et le Congo français, a été attaquée par les indigènes. Seize hommes de l'expédition ont été tués et trente-un blessés; parmi ces derniers, Fourneau lui-même. Toutes les marchandises et un grand nombre de carabines appartenant à l'expédition ont été perdues.

La troupe dramatique de M. Augustin Daly à Paris.

Paris, 1er septembre—La troupe dramatique de M. Augustin Daly, le directeur de New York, a paru ce soir au théâtre du Vaudeville, et a donné, pour première représentation, *As you like it*, de Shakespeare, avec Mlle Ada Rehan, dans le rôle de Rosalinde.

Les loges étaient prises par les ambassades, Anglaise, Américaine et Allemande et l'auditoire était des plus brillants.

Parmi celui-ci on remarquait le prince Sagan, MM. Vanderbilt, Depew, Lord Vernon, M. Coquelin et Mme Favart. Les artistes ont été rappelés plusieurs fois. Mlle Rehan a eu les honneurs de la soirée. D'après l'accueil fait à cette troupe, on peut penser que la saison théâtrale de M. Daly sera un succès complet.

Rente française.

Paris, 1er sept—Le trois pour cent est coté à 95 francs 60 centimes.

Acte généreux du baron Stumm.

Berlin, 1er septembre—Le baron Stumm, l'un de ceux qui emploient le plus d'ouvriers en Allemagne, a décidé d'augmenter les salaires de tous ses employés tant que les vivres seront à des prix très élevés, et d'augmenter également les pensions allouées aux veuves des employés et autres.

Le chancelier Von Caprivi.

Berlin, 1er septembre—Le chancelier Von Caprivi et M. Von Keltenborn-Stackau, ministre de la guerre, ont eu de fréquentes et longues entrevues avec l'empereur, comme préliminaires de quelque ordre important.

La *Reichs Anzeiger* écrit qu'on ne peut ajouter foi aux diverses rumeurs qui circulent à l'égard de ces entrevues; les questions discutées étant tenues secrètes.

Le *Militar Wochenblatt* fait ressortir l'importance et la nécessité d'inventer un nouveau canon pour faire face aux exigences de la guerre moderne.

Sociétés catholiques allemandes—Le Pape.

Dantzic, 1er septembre—A la conférence qui a eu lieu aujourd'hui en cette ville, 800 délégués de diverses sociétés catholiques allemandes y assistaient. Il a été décidé de travailler à avoir un congrès catholique international, dont l'objectif serait de discuter la restauration du pouvoir temporel du Pape.

Il a été aussi décidé de prendre des mesures pour commémorer l'anniversaire de Sa Sainteté (le 2 mars) en élevant un monument à Meppen, Hanovre, à la mémoire du Dr Ludwig Windthorst, ex-chef du parti du centre au Reichstag et le chef reconnu du parti romain catholique en Allemagne.

L'empereur Guillaume.

Vienne, 1er septembre—Les autorités de tous les endroits où l'empereur Guillaume doit passer pour se rendre aux manœuvres Schwarzeau, ont été notifiées de ne pas permettre qu'on fasse flotter les drapeaux ou qu'on jette des fleurs, car l'on croit que ces démonstrations seraient aptes à effrayer le cheval de l'empereur et peut-être envenimer le mal qu'il s'est fait au genou.—(L'empereur, pas le cheval).

Meurtre.

St-Pétersbourg, 1er septembre—Un commissaire de police a été assassiné aujourd'hui à Biela Zerkoff, près de Kieff. Le meurtrier qu'on croit être un nihiliste, s'est enfui.

La banque impériale de St-Pétersbourg.

St Pétersbourg—On annonce officiellement que la banque impériale a été autorisée à faire une émission temporaire de billets pour un montant de 25,000,000 de roubles.

Le croiseur chilien Presidente Pinto.

Kiel, 1er septembre—Le croiseur chilien *Presidente Pinto* se prépare à partir, afin de transférer à son bord un matériel de guerre qui se trouve sur le navire *Armstrong*, actuellement au delà de la limite des trois milles.

Le nouveau navire de guerre chilien.

Kiel, 1er septembre—Le nouveau navire de guerre chilien *Presidente Pinto*, qui est dans ce port depuis quelques jours embarquant du charbon, et qui désire transférer à son bord des armes, des munitions et des canons de deux steamers nolisés par la compagnie Armstrong, lesquels sont aussi ici, a pris la mer aujourd'hui, mais on ne connaît pas sa destination.

Le bruit courait hier et même aujourd'hui que le *Presidente Pinto* embarquera ses provisions, ses armes, etc., à un endroit à la hauteur de la côte et en dehors de la limite de trois milles.

M. Spurgeon.

Londres, 1er septembre—M. Spurgeon a rechuté.

Londres, 1er septembre—Sir Charles Spurgeon est mieux ; l'on croit que son état continuera à s'améliorer.

Tempêtes.

Londres, 1er septembre—De violentes tempêtes accompagnées de pluies torrentielles continuent à sévir dans toute l'Angleterre et l'Irlande.

Des dépêches de Dublin annoncent que les récoltes dans toute la province d'Ulster sont dans un état piteux et que sur divers points de la dite province, elles sont presque entièrement submergées.

Dans d'autres sections les récoltes sont aussi sous l'eau et seront complètement détruites.

Nombre d'embarcations ont sombré pendant la tempête.

Hier soir le cotre du gouvernement *Béatrice* a fait naufrage en aval de Gravesend.

Cyclone.

Rome, 1er septembre—Un cyclone qui vient de frapper les districts de San Mayon, Castiglione et Cassino, a causé des dommages considérables.

Un grand nombre de personnes ont été blessées et partout où a passé le cyclone les récoltes sont détruites et les propriétés endommagées.

La situation de l'Amérique Centrale.

Ville de Mexico, 1er septembre—Des lettres du Guatemala annoncent que l'excitation est intense dans ce pays et l'on craint que l'élection ne puisse pas avoir lieu. Dans ce cas, le président Barrillas resterait au pouvoir et essaierait de se déclarer dictateur, ce qui susciterait des complications non seulement dans le Guatemala, mais dans toute l'Amérique Centrale.

Dans le Nicaragua on a des craintes que le canal ne sera construit, car on sait, ou l'on croit, que la compagnie n'a pas les fonds nécessaires pour mener à fin son projet.

Dans le Honduras un sentiment hostile au président Bogran augmente journellement, et l'on travaille à faire renvoyer les partisans de celui-ci qui occupent des places du gouvernement.

Si on ne peut pas y arriver par le pouvoir électoral, on dit qu'on le fera par la force après les élections.

St-Louis, Mo., 1er septembre—Une dépêche de la ville de Mexico dit que la presse Guatemalienne et San Salvadorienne est très insultante à l'égard des Etats-Unis.

Faisant allusion à l'incident du *City of Panama*, le Guatemala maintient que les Etats Unis ont fait preuve de faiblesse en cédant aux exigences de Salvador, et celui-ci dit que les Etats-Unis connaissant leur force sont arrogants à l'égard des nations plus faibles.

Le télégramme daté du 21 courant et publié aux Etats-Unis disant, que le président Ezeta de San Salvador a télégraphié à Ignacio Mariscal, ministre des affaires étrangères au Mexique, est sans fondement.

Mais le fait est, ainsi que cela a été rapporté dans dépêches du 18, on n'y fait aucune allusion à une guerre entre le Guatemala et San Salvador, mais la dépêche fait allusion au Guatemala excitant les salvadoriens à la rébellion.

Il n'y a de danger immédiat de guerre dans l'Amérique Centrale, et même l'incident du Nicaragua est une question de rancune personnelle du président du Nicaragua, qui croit voir un conspirateur dans tous ceux qui ne pensent pas comme lui.

NOUVELLES CHILIENNES.

Washington, 1er septembre—Pas un mot n'a été reçu du ministre Eagan du département d'Etat relativement à la situation des affaires au Chili, à l'exception d'un cablegramme très bref envoyé hier soir qui annonçait qu'une petite escarmouche avait eu lieu.

Les fonctionnaires du département ne savent comment expliquer ce silence du ministre Eagan et disent qu'il faut que les communications télégraphiques entre Valparaiso et Santiago ne soient pas encore entièrement rétablies, pour que M. Eagan n'ait rien fait parvenir d'important au gouvernement.

New York, 1er septembre—M. Charles R. Flint, agent de la Compagnie de steamers chiliens, a engagé M. William Goodrich comme avocat, pour défendre les intérêts des propriétaires de l'*Itata* dans l'affaire portée par les Etats-Unis contre celui-ci devant la cour à Los Angeles, Cal.

Il y a trois procès intentés par le gouvernement au sujet de l'*Itata*, y compris un libelle contre le dit navire, un libelle contre les armes et une accusation criminelle contre M. Trumbull, agent des insurgés.

M. Wm Ives, avocat de M. Burat a dit: "les armes appartiennent à Trumbull et il les a payées.

Les réclamera-t-il ou non, je l'ignore; mais si j'étais à sa place, je le ferais certainement. Quant au navire, il appartient à la compagnie de steamers chiliens. Quoique l'*Itata* ait été saisi par les insurgés, il n'appartient pas au gouvernement révolutionnaire.

L'ex-président Balmaceda.

Paris, 1er septembre—Un officier anglais en retraite a reçu une dépêche de Balmaceda annonçant qu'il partira pour l'Europe à la première occasion.

Troubles parmi les Indiens.

New York, 1er septembre—On a reçu en cette ville la nouvelle venant de Sitka, que des troubles ont éclaté au moment parmi les Indiens de Chilisate, Alaska. Il paraît que les habitants de l'endroit avaient demandé à la hâte l'envoi de la canonnière des Etats-Unis *Pinta*.

Elle y est venue en effet et il a fallu trois jours pour régler le différend. Au retour de celle-ci les officiers se sont montrés très réservés en fait d'explications. Ils se sont bornés à dire que la difficulté était née à la suite d'une réduction des gages des Indiens employés à la pêche du saumon. Jusqu'ici les exploiteurs de ces conserves payaient aux Indiens 10 cents par poisson.

Or à leur retour de la dernière pêche, ces Indiens furent informés que cette année on ne leur paierait plus que moitié prix. Comme ils s'étaient donné beaucoup de peine et avaient encouru quelques frais pour faire pêche, ils jugèrent que les propriétaires des fabriques de conserves essayaient de leur infliger ainsi un tort.

Ils refusèrent donc de disposer de leur pêche, et quand les fabricants annoncèrent qu'ils fermeraient leurs établissements plutôt que de payer le prix exigé, les Indiens s'emportèrent et se préparèrent à quelque mouvement contre la ville.

Ce fut alors qu'on demanda la protection de la canonnière *Pinta*.

On dit à Sitka que la question a été réglée sans effusion de sang; néanmoins au moment où nous transmettons ce télégramme, la canonnière se prépare à une seconde visite au même endroit.

Le consul des Etats-Unis à Bombay.

New York, 1er septembre—L'Hon. Henry Ballantine, consul des Etats-Unis à Bombay et commissaire spécial de l'exposition de Chicago dans l'Inde, s'embarquera aujourd'hui à bord du steamer *City of New York* pour l'Orient. Le consul est accompagné de sa femme et de sa famille. Il a pris tous les arrangements nécessaires avec les directeurs du World's Fair afin de transporter tout un village indien à Chicago en 1893, ce qui sera un tableau multiple et vivant de toutes les phases de la vie indienne.

Mme Ballantine, qui est en communauté de talent diplomatique avec son mari, a été aussi nommée commissaire spécial pour le département des dames. Elle a beaucoup voyagé en Orient. Quoique native du Massachusetts, elle a vécu dans l'Inde depuis son bas âge. Elle dit que la tentative de décider les Hindous et les Mahométans à quitter leur pays, n'a réussi qu'une seule fois. A l'Exhibition à South Kennington en 1883, un village indien fut importé tout entier par le gouvernement anglais, au prix de $250,000.

Mme Ballantine, en parlant de ce fait, dit:

"Jusqu'ici un seul individu a été assez hardi pour avoir eu en vue de transporter les femmes des grandes tribus de Mahométans et Hindous loin de leur pays. Personne ici n'a la moindre idée de la réclusion à laquelle les Mahométanes sont sujettes, surtout celles d'un rang élevé. A aucun homme il n'est permis de regarder leurs visages on de leur parler avant que celui qui doit devenir l'époux se soit donné ce spectacle. Elles sont tenues toute leur vie dans une Senana, qui consiste en quatre ou cinq chambres dans la maison de tout Mahométan appartenant à la noblesse."

—Les citoyens de Chicago ont garanti une somme de $500,000 pour le voyage de ces Indiens à Chicago.

Violation d'un couvent de Dominicaines.

New York, 1er septembre—Le malfaiteur qui, samedi vers minuit, s'est introduit dans le Couvent des Dominicaines, situé à Brooklyn, avenue Morgan et Harrison Place, n'a pas encore été arrêté. Deux des Sœurs dont il a si brutalement troublé le sommeil sont sérieusement malades du choc que leur a causé cet incident.

Cet homme connaissait bien les alentours du couvent, a dit la Mère Supérieure, mais pareille tentative ne pourra plus se répéter, parce que des barreaux de fer vont être mis à chaque fenêtre.

Durant toute la journée des détectives se sont occupés activement de cette affaire; ils ont opéré l'arrestation d'un homme, mais celui-ci a prouvé son innocence.

Quand le détective qui avait opéré l'arrestation, amena sa prise au convent, afin de s'assurer si les Sœurs le pourraient identifier, il découvrit bientôt que la règle de l'établissement ne facilitait guère la mise en opération de la loi. Aux termes de cette règle de l'Ordre des Nonnes Dominicaines—celles qui sont cloîtrées, tout au moins—il n'est permis à aucune Sœur de regarder le visage d'un homme. Or on affirme que, même au plus fort de la terreur causée par ce visiteur nocturne, elles ont observé cette règle.

A la première alarme la Supérieure alluma le gaz dans le corridor de l'étage supérieur. Par conséquent, pendant quelques minutes les traits de l'assaillant étaient en pleine vue des Sœurs, mais elles avaient voulu les regarder, mais d'après le récit de la Supérieure et du Père Fentgraft, elles se voilèrent la face. Conséquemment aucune d'elles ne pouvait identifier l'individu.

Quant à la Mère Supérieure, comme elle n'est point astreinte à la susdite règle, elle déclara avoir vu l'homme, mais elle déclara que ce n'était point le prisonnier.

Plus tard elle a dit que le prisonnier, vu de dos, ressemblait à l'assaillant, mais elle n'a pas voulu dire qu'il en fut ainsi de son visage. Le prisonnier a donc été remis en liberté.

La Russie et la Turquie.—La Vossische Zeitung.

Boston, 1er septembre—La presse allemande se montre incrédule à l'égard du rapport ayant trait à la soumission du Sultan de Turquie aux demandes de la Russie, relatives à la détention des steamers de la flotte russe aux Dardanelles.

La *Vossische Zeitung* dit qu'un pareil acte de la part du Sultan justifierait l'exclusion de la Turquie des Etats indépendants de l'Europe.

Nouvelles mexicaines.

St-Louis, 1er septembre—Une dépêche de Mexico dit que le nouveau tarif de douane qui vient d'être publié fait une réduction de 5 à 10 cents par kilo sur les droits qui frappent actuellement le papier. Cette réduction est due aux efforts personnels du président Diaz, qui considère que l'éducation des masses requiert un tarif moins élevé pour permettre la grande circulation des principaux journaux de la République.

Scélératesse.

Oklahoma, 1er septembre—Hier soir Mme Mary Ryan, une invalide, et sa petite fille, âgée de 7 ans, ont été attaquées de la façon la plus brutale, la plus féroce par une négresse, Mary Hawitt, qui occupait une tente dans la cour de la dame.

La noire mégère s'était prise de fureur contre la malheureuse enfant et l'assommait à coups de balai. La mère infirme quitta son lit, afin d'essayer de protéger son enfant; mais la misérable négresse se saisissant d'une hachette, se rua sur Mme Ryan, lui fractura les deux bras en plusieurs endroits et lui fit deux profondes blessures dans le dos. L'enfant lui avait tout le corps contusionné. Il est probable que toutes deux en mourront.

La négresse a été arrêtée et c'est avec bien des difficultés qu'on a pu la conduire en prison.

En effet un attroupement s'était formé et sans la prompte arrivée de troupes on l'aurait exécutée sommairement.

WASHINGTON.

Trieste a cessé d'être un port libre.

Washington, D. C., 1er septembre—Le sous secrétaire Crouse a informé les officiers de douane, que Trieste a cessé d'être un port libre depuis le 1er juillet dernier, et est sur le même pied quant aux droits de douane que les autres ports de l'empire Austro-Hongrois.

Le sous-secrétaire Nettleton.—Le secrétaire Tracey.

Washington, 1er septembre—Le sous-secrétaire Nettleton est de retour de New York à Washington, où il était allé pour s'occuper d'affaires relatives à l'émigration.

Le secrétaire Tracey est arrivé de New York.

Le steamer Australia.

San Francisco, 1er septembre—Le steamer *Australia* est arrivé ce matin, après une traversée de sept jours de Honolulu.

Département de la Trésorerie.

Washington, 1er septembre—Les propositions reçues au département de la trésorerie pour la construction de la bâtisse du gouvernement à l'Exposition Colombienne seront probablement rejetées, et on invitera les constructeurs à faire d'autres soumissions pour une bâtisse moins dispendieuse.

L'ex-sénateur des Etats-Unis Regan.

St-Louis, 1er septembre—Une dépêche de Austin, Texas, annonce qu'on a offert à l'ex-sénateur des Etats-Unis, M. Regan, de remplir la vacance qui existe dans la Commission de Commerce entre Etats, mais ses amis disent qu'il n'acceptera pas.

La compagnie de chemin de fer central mexicain.

Boston, 1er septembre—La compagnie de chemin de fer central mexicain construira une ligne de Tula (pas loin de la ville de Mexico) sur sa ligne principale jusqu'à Pachuca, à environ 45 milles au nord-est dans un district minier.

Le Rév. Archevêque Kenricks.

St-Louis, 1er septembre—Tout indique que la célébration de l'anniversaire du jubilé de l'ordination comme prêtre de l'archevêque Kenricks, éclipsera tout ce qui a été fait de ce genre dans ce pays.

Plusieurs centaines d'ecclésiastiques viendront au jubilé, y compris le cardinal Gibbons, les archevêques de New York, de San Francisco, d'Halifax et autres membres marquants du clergé.

L'archevêque Kenricks retournera chez lui jeudi prochain. Il se trouve actuellement aux Montagnes blanches.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS :

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 7:55am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:15pm
Vicksburg Ex. 3 45 pm	Vicksburg Ex. 8 00 am
Baton Rouge accommodation 10:20 am	Baton Rouge accommodation 3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail 7:40 am	No 4 Fast Ex. 7:45 am
No 7 Coast Acc. 9:15 am	No 3 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 8:25 pm
Exc. dimanche et mercredi 9:40 pm	Exc. dimanche et mercredi 7:55 am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger 7:20pm	Passenger 7:00am
Chicago and St. Louis mail 8:25am	Chicago and St. Louis mail 6:00pm
Chic. limited 8:00pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex 8:20am	M. & K. C. ex 6 00pm
Accommodation 8:50am	Accommodation 4:30pm
Exc. dimanche 8:45pm	Exc. dimanche 7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00pm	No 51 California Express 8:00am
Local 10:25am	Local 3.50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express 7:20pm	San Antonio Express 8:00am
California Ex. 7:30am	California Ex. 5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 2:30 pm	No 6 Fastline 8 45 am
No 5 Fast line 7:00 am	No 2 Limited 5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9 7:25 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 5:30 am	No 8 4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la Hache 9:00 am	Pte la Hache 7:00 am
4:50 pm	5:00 pm
Shell Beach 2:30 pm	Shell Beach 10:00 am

Dimanche.

Shell Beach 10:10 am	Shell Beach 6:00 am
Pte-la-Hache 9:10 pm	Pte la Hache 4:00 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.

Alger 9:00 am	Alger 4:20 pm

Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger 5:40 pm	Alger 6.00 am

Passager—Dimanche seulement

Alger 7.05 pm	Alger 8.00 am

Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger 1:55 pm	Alger 9.15 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les corrections faites à ces cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 2 SEPTEMBRE 1891.

Donaldsonville—WHISPER, à 12 m
Viola Plantation—O. W. SENTELL, à 12 m
Bas de Fleuve—ALVIN, à 11 a m
Ouachita River—JOSIE W, à 5 p m
Atchafalaya River—J. E. TRUDEAU, à 5 p m

JEUDI, 3 SEPTEMBRE 1891,

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, à 12 m
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 p m
Donaldsonville—ST JOHN, à 5 p m
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m

Fleuve et rivières

Memphis, 1er sept—Le fleuve a 11 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et chaud. Départ Belle Memphis pour St-Louis, John Gilmore pour la Nlle-Orléans.

Louisville, 1er sept. Le rivière est stationnaire—8 pieds 10 pouces dans le canal; 6 pieds 6 pouces aux chutes. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 1er sept—La rivière a 17 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert.

Passes.

Port Eads, 1er sept, 6 p m—Vent du sud-ouest. Arrivés steamship Cheruskia capitaine Lodderstadt de Hambourg via Havre, St Thomas etc. à 2 a m steamship Algiers capitaine Grant de New York, steamship anglais Foxhall capitaine Leslie de Port Limon, steamship City of Dallas capitaine Galt de Puerto Cortez via Livingston et Belize Honduras, à 8 40 hier soir steamship français Marseille capitaine Mollière du Havre via Anvers et Bordeaux à 5 a m steamship anglais Mareca capitaine Tate de Hambourg; à 3 20 steamship norvégien Hugin capitaine Round de Bocas del Toro.

Départ steamship Holguin pour Port Limon, Australian pour Liverpool, Hudson pour New York et Roslin pour Hambourg.

Marchés.

Paris, 1er sept—Rentes trois pour cent 95 francs 60c.

Londres, 1er sept, 4 p m—Consols à la clôture 95 1/16 au comptant et 95 3/16 à terme.

Havane, 1er sept—Or espagnol 228 à 228 1/2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 1er SEPTEMBRE 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Wydale, Gibson, Falmouth, via Newport News.
Steamship (am) El Mar, Mason, New York.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Foxhall, Leslie, Port Limon.
Steamship (am) City of Dallas, Galt, Puerto Cortez, via Livingston et Belize, Bond.
Steamship (norv) Hugin, Roun, Bocas del Toro.
Steamship (am) Algiers, Grant, New York.
Steamship (esp) Cristobal Colon, Nacher, Barcelone, via Valencia et la Havane, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)
Steamship (fran) Marseille, Mollière, Havre via Anvers et Bordeaux.
Steamship (ang) Mareca, Tate, Hambourg.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (alle) Cheruskia, Lodderstadt, Hambourg, via Havre, St Thomas et les ports mexicains.

BATEAUX A VAPEUR

Assumption, Blanchard, Donaldsonville.
Belle of the Coast, Aiken, Bayou Goula.
St. John, Blanchard, Donaldsonville.
Josie W., Cooley, Monroe.

EXPORTATIONS.

FALMOUTH—par steamship Wydale—80,139.15/60 boisseaux mais ou grenier

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA LIVINGSTON ET BELIZE, HOND—par steamship City of Dallas—14,000 régimes figues bananes 40,000 bananes 6000 cocos 5 barils poires.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—16,030 régimes figues bananes.

VERA CRUZ—par steamship Yucatan—1900 sacs café et cargaison en transit pour Liverpool.

HAVRE—par steamship Marseille—10 caisses brosses et parfumerie I L Lyons &co—8 colis meubles et tissus J B Hoffman—1 caisses chaussures H Block &co—30 caisses liqueurs Kaufman & Blache—54 caisses liqueurs Paul Gelpi & Bro—3 caisses parfumerie Finley & H—3 caisses parfumerie 4 do brosses 4 colis vin 6 colis mdises 41 paniers champagne 120 caisses champagne S V Fornaris &co. D'Anvers—150 caisses indigo 327 colis mdises 10 colis fromage 124 caisses jouets albums et tissus 192 tambours soda caustique 25 barils oxide de zinc 10 balles papier 25 caisses eau de vie 39 colis sardines 20 caisses bière 10 caisses conserves 18 caisses médicaments S V Fornaris &co—2450 blocs pavage 102 colis fromage à ordre—30 colis mdises 33 caisses vitres 12 caisses bière 22 caisses vitraux 32 caisses cirage 13 caisses quincaillerie Southern Pacific Co—1411 caisses eau minérale Chas Graff &co—1 barriques vin 8 Gumbel &co—10 caisses tuiles F Jahncke—50 caisses vin 25 caisses fromage Schmidt & Ziegler—495 caisses champagne Fred de Barry &co—2 caisses mdises Jno Gauche's Sons—7 caisses meubles et miroirs Excelsior—8 caisses vitraux 17 paquets bottes 14 colis meubles 2 colis mdises T G Miller.........De Bordeaux—604 caisses conserves 348 do chandelles 541 caisses conserves et vin 242 caisses vin et eau de vie 205 caisses sardines 111 caisses huile 25 barils huile 50 balles papier 40 caisses papier 154 caisses vin 12 barriques vin 25 barriques eau de vie 70 caisses eau de vie 181 caisses champignons 10 caisses pois 11 caisses porcelaine 49 caisses liqueurs 57 caisses mdises S V Fornaris &co—13 caisses chandelles 8 caisses conserves 23 caisses liqueurs 4 caisses papier 1 caisse parfumerie Southern Pacific Co—7 colis porcelaine 54 caisses conserves 20 caisses sardines 70 caisses vin 96 caisses liqueurs et vin 3 caisses chandelles 18 colis mdises 8 boites fromage 10 caisses prunes 1 caisse papier 6 balles papier 5 caisses huile 50 caisses eau de vie 4 barriques eau de vie 2 barriques vin Texas & Pacific RR—4 barriques vin 1 barriques eau de vie 10 barriques vinaigre 200 caisses vins gre 572 caisses conserves 50 caisses vermouth et vinaigre 10 caisses huile 75 paniers huile à ordre—22 caisses liqueurs A Xiques—150 caisses vinaigre 14 barriques vinaigre Paul Gelpi & Bro—60 caisses vin Hy Block & Bro—110 caisses vin et vermouth 40 caisses olives 106 caisses conserves 396 caisses fruits à l'eau de vie 3 caisses capsules 65 caisses vin et eau de vie 2 caisses mdises 50 caisses vichy 2 barriques eau de vie 150 paniers huile 240 paniers paille 150 caisses vinaigre 75 caisses vin J Cadillon—3 barriques vin A J Lagarde—1 barriques vin L Gerf—8 barriques vin Lehmann—3 barriques vin B Martin—5 caisses mdises H Bonzano—6 caisses mdises T Deusson—6 caisses sabots Garrot—5 demi barriques vin 25 caisses vin 125 caisses fruits à l'eau de vie et sardines Geo Jurgens—200 caisses cerises à l'eau de vie 504 caisses fruits à l'eau de vie 50 caisses sardines 3 caisses conserves Flash Preston &co—30 caisses conserves 60 caisses huile 50 caisses fruits à l'eau de vie 1 caisses vin 16 barriques vin Kaufman & Blache.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—582 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Belle of the Coast—1702 sacs riz brut 2 barils riz et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer St John—871 sacs riz brut et fret assorti.
MONROE—par steamer Josie W Cooley—115 balles coton 718 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY—1909 balles coton 2006 sacs farine graine coton 5 barils sucre 253 barils mélasse 174 barils vin 277 sacs riz brut 95 sacs tourteaux et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—148 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—278 balles coton et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—29 barils sucre 404 sacs riz brut et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—357 balles coton 115 sacs riz brut 59 barils sucre et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

Liste des navires en partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK

Steamship El Monte, Quick......parti 27 août
Steamship El Paso, Quick......parti 29 août
Steamship Louisiana, Gager......parti 25 août
Steamship Excelsior, Higgins......parti 1er sept
Steamship Knickerbocker, Halsey......parti 2 sept

LIVERPOOL.

Steamship Inventor, Black......parti 30 juil
Steamship Jamaican, Lawson......parti 2 août
Steamship Electrician, Brown......parti 8 août
Steamship Yoruba, Wharton......parti 12 août
Steamship Californian, Plotthell......parti 15 août
Steamship Professor, Platt......parti 13 août
Steamship Costa Rican, Alexander......parti 13 août
Steamship Floridian, Sandry......parti 22 août
Steamship Vesta, Corbishley......parti 23 août

LONDRES.

Steamship European, Morgan......parti 18 août
Steamship Chollerton, Whatley......parti 25 juin
Steamship Ludgate......parti 31 août

BREME.

Steamship European, Morgan......parti 15 juil

HAMBOURG.

Steamship Stuart Prince, Hesketh......parti 9 août

ANVERS

Steamship Havre, Laporte......parti 1er août

GENES.

Barque Carmelito Rocco, Cerasuga......par 19 août

POINT DE GRAVE.

Steamship Havre, Laporte......parti 8 août

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Algiers	New York	Alger
Astronomer	Liverpool	Elevator
Breakwater	Belize	3e dist. 30
Clinton	Brazos Santiago	Alger
Cristobal Colon	Barcelone	4e dist. 41
City of Dallas	Belize	3e dist. 30
Explorer	Liverpool	2e dist. 10
Foxhall	Port Limon	1er dist. 15
Gussie	....	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Hugin	Bocas del Toro	1er dist. 14
Haytian	Liverpool	1er dist. 37
Lizzie	Continent	rue de
Mareca	....	4e dist. 47
Marseille	Havre	4e dist. 42
Sa opia	U K or Continent	Elevator
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 15
Vala	Continent	Elevator
Wm Cliff	Havre	1er dist. 37
Whitney	Bluefields	Alger
Yucatan	Liverpool	1er dist. 36
	NAVIRES.	
Riverside		4e dist. 44
	BARQUES,	
Auguste	Brême	4e dist. 45
	GOELETTES.	
Eleanor		6e dist

Vente Judiciaire.

TROISIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 5,566. Chas Kennecker vs. O. Searians—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, par l'Hon. E. J. Bermudez, juge de la dite Cour, je vendrai à l'encan, le LUNDI, 7me jour de septembre 1891, à midi, en face des lieux coin des rues Chestnut et Peter. Cinquième District de la Nouvelle-Orléans—

Une lot de meubles de maison, une glacière, un comptoir, cinq sorbetières, une tente, deux lampes à gaz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
L. C. MURPHY, Constable.
3me Cour de Cité de la Nlle Orléans.
29 août—29 sept 1 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33 701—Division C—E. H. Peters vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de E. H. Peters soit convoquée et tenue pardevant Frederick Adolph, notaire, en cette ville, dans le but de voter pour un répit de un, deux et trois ans, la dite réunion ayant lieu le 15 octobre 1891. Que C. B. Staford, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents, et dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la cour, que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit E. H. Peters soient suspendues.
Nlle-Orléans, 28 août 1891
(Signé) FRED D KIND,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, Division C, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme :
JAS D RANKIN, Député Greffier.
30 août—30 sept 23—14 oct

Succession de Chas P. Angell et Mme Honor G. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 32,154 et 32,356 consolidées—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma Taylor Angell, administratrice de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 août—27 30—3 sept

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magasine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Domaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

VENTES A L'ENCAN

PAR LE CURTIS REAL ESTATE BUREAU.

Bâtisse en briques à 2 étages bien située et désirable,

Dans le Deuxième District,

31 rue du Quartier, entre Royale et Bourbon.

PAR LE CURTIS' REAL ESTATE BUREAU—65 et 67 rue Carondelet—E Curtis, Encanteur—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles :

La maison a quatorze chambres et est près d'écoles, de marchés et de chars.

Conditions—Une moitié comptant; le reste à un et deux ans de 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les taxes échues de 1891 et fera le dépôt ordinaire de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Weeks, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 août—30—sept 2 5

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS COTTAGES DOUBLES,

Nos 1325, 1327, 1329 et 1331 rue Magazine, coin N.-O. de la rue Dufossat. Bon emplacement pour les affaires.

MAGASIN ET RESIDENCE,

No 1315 rue Magazine, coin N.-O. de la rue Soniat,

—Et—

DEUX JOLIS COTTAGES SIMPLES,

Nos 103 et 105 rue Dufossat, entre les rues Magazine et Camp.

Dans une bonne localité du Sixième District, qui s'améliore sans cesse, convenables comme Résidences ou placements d'argent productif.

Succession de Mme Marie Roile.

No 21,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 Sept. 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, rendu dans la susdite affaire, le 10 mai 1891, et daté le 15 mai 1891, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le joli double cottage en bois Nos 1329 et 1331 rue Magazine coin nord-ouest de la rue Dufossat, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magazine, Camp Soniat et Dufossat. Il est bâti à distance de la rue et a 4 chambres, auvent et citerne de chaque côté, et une grande allée latérale du côté inférieur. Le terrain est désigné par la lettre C sur un plan de H. W. W. Reynolds ingénieur civil, en date de juillet 1891, et annexé à un acte passé pardevant W. O. Hart, notaire, sous la date du 14 juillet 1891; et mesure 34 pieds 8 pouces de façade rue Magazine sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de façade rue Dufossat, formant le coin des dites deux rues. Loué au mois, au taux de $192 par an.

2° Le beau cottage double en bois, Nos 1325 et 1327 rue Magazine, se touchant, situé dans les mêmes districts et carré que la propriété ci-dessus décrite. Il est bâti à distance de la rue et a 4 chambres, auvent, citerne et une grande allée de chaque côté donnant aussi une parfaite ventilation. Le terrain est désigné par la lettre B, sur le susdit devis et mesure 40 pieds 8 pouces et 2 lignes de façade rue Magazine sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Loué au mois, au taux de $192 par an.

3° L'excellent emplacement de commerce, magasin et résidence en bois, No 1315 rue Magazine, coin S. O. de la rue Dufossat, situé dans le carré 28 du faubourg Avart actuellement le carré 240, du 6me district de cette ville borné par les rues Magazine, Camp, Soniat et Dufossat. Il y a deux terrains égaux par les Nos 7 et 8, se touchant l'un l'autre et mesurent respectivement comme suit: Le terrain No 7, 31 pieds; le terrain No 8, 30 pieds de façade rue Magazine sur une profondeur chacun de 105 pieds entre lignes parallèles, le tout mesuré américain. Le dit terrain No 8 forme le coin des rues Magazine et Soniat et a une façade de 105 pieds rue Soniat le tout d'après le plan de Wm Forsbey, voyer déposé en l'étude de C. C. Ledreyere, ancien notaire de cette ville.

Les améliorations comprennent la maison de résidence double en bois ayant magasin d'épiceries, 5 chambres, auvent, citerne et bâtisses de dépendance vendue sujette à un bail de $240 par an pour 5 ans à partir du 15 avril 1889 avec privilège de 5 ans de plus à l'option du locataire.

4° Le joli cottage simple en bois No 105 rue Dufossat situé dans les mêmes district et carré que la propriété ci-dessus décrite, bâti à distance de la rue et ayant quatre chambres, auvent citerne, écurie et grande entrée de côté pour cheval buggy et wagon. Le terrain est désigné par le No 21, mesure 31 pieds de façade rue Dufossat, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. On peut aisément le louer $120 ou plus par an.

5° Le joli petit cottage en bois, No 103 rue Dufossat, adjacent la susdite propriété et dans les mêmes district et carré qu'elle, ayant 3 chambres, auvent, et citerne. Le terrain est désigné par le No 22 et mesure 31 pieds de façade rue Dufossat, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Beaucoup de terrain pour amélioration.

Toute cette propriété est située dans une localité du Sixième District, qui sans cesse prend de valeur. Il y a devant une ligne double de chemin de fer et elle se trouve être louée à de bons locataires assurant un placement d'argent productif et sûr. Pour l'homme cherchant une demeure dans un quartier paisible et respectable, cette propriété réunit constamment de la valeur. Il y trouvera tous les éléments d'ensemble.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à 1 et 2 ans, ou à 1 an, le tout à l'option des acquéreurs, la partie à crédit (s'il en est) sera représentée par les billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité dans les actes de ventes. Les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées au ou aux détenteurs des billets, et la porteur payant, en sus de son enchère, les taxes de 1891.

Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
22 août—22 29—5 12 19 26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN CENTRAL

—ET—

PROPRIETE DE RESIDENCE

MAGASIN EN BRIQUES

A TROIS ETAGES.

No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Maison de résidence en bois à deux étages, No 109 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.

—ET—

Le cottage en bois à un étage,

No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.

Succession de Richard Charles.

No 50—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, en date du 10 août 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir :

1° Le magasin à trois étages en briques, No 94 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 114 et mesure 24 pieds 4 pouces et 3 lignes de façade rue Tchoupitoulas; 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Lafayette; 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 116, et 24 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne inférieure. A proximité de chemins de fer, d'institutions d'expédition et de commerce; peut être utilisé pour n'importe quel genre d'affaires.

2° La résidence à deux étages en bois, No 109 rue Clio ou Gaiennie, située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clio ou Gaiennie, Calliope, Magazine et Constance, et a corridors, huit chambres, citerne, etc. Le terrain est désigné sur un plan particulier annexé à un acte daté du 3 décembre 1842, passé pardevant H. B. Cenas, notaire, par le No 3, et mesure, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Clio ou Gaiennie, sur 63 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Louée au mois, au taux de $144 par an; à que quelques minutes de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.

3° La bâtisse à un étage en bois, No 349 rue du Camp, coin sud ouest de la rue Erato dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Camp ou Colisée, Prytanée, Erato et Thalie. Le terrain forme le coin des rues Camp ou Colisée et Erato, et mesure, au pied américain, 35 pieds de façade rue du Camp, ou Colisée, sur une profondeur et façade de 66 pieds rue Erato, et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'ouvrant sur une largeur de 47 pieds sur la ligne intérieure. Splendidement situé pour une résidence ou un placement d'argent pour embellissement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un ou deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent, par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets; et les acquéreurs assumant le paiement des taxes d'Etat de 1891, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire aux frais des acquéreurs.
15 août—15 22 29—5 12 19 sept.

LEÇONS DE FRANÇAIS.

PAR EMILE SERRES,

Bachelier es lettres de l'Université de France ex-rédacteur en chef du FRANCO-LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, caissier-comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mauge, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Reste 130 Hospital street.
20 oct—

L'Abeille de [illegible]

NOUVELLE[illegible]
JEUDI, 3 [illegible]

PRIX DE L'[illegible]

Le Bulletin [illegible]

Unis.

RICHESSE [illegible]

Nous nous [illegible] loi de lire, [illegible] de recensement [illegible] sent; d'en donner [illegible] taillé, [illegible] employés et [illegible] sente les progrès durant les [illegible] s'écouler. Ces [illegible] en vérité, que [illegible] s'il ne vaudrait [illegible] les travaux [illegible] ment, tous les [illegible] pratique dans [illegible] Vieux Monde.

Le fascicule No [illegible] est une des plus [illegible] enuers paru. [illegible] la propriété [illegible] qu'il nous donne [illegible] étonnants. [illegible] accroissements qui [illegible] calculs des [illegible] représenter la [illegible] priété, si elles [illegible] joints sur [illegible]

D'après les [illegible] moyenne, par tête, de $387 62, [illegible] 1880—ce qui [illegible] pour cent de 24 [illegible] accroissement [illegible] 43 46. Il y [illegible] lation.

Le Bureau, [illegible] le mot de [illegible] avaient, en 1890 [illegible] dis qu'en 1890, [illegible] 25 pour cent, [illegible] valeur. Delà la [illegible]

D'après les [illegible] recensement [illegible] tête, que s'élève [illegible] Unis, mais à [illegible] reste. [illegible]

En 1860, la [illegible] $12,084,560,00[illegible] par estimation, de [illegible]
En 1870, valeur [illegible] $30,734, [illegible] 507.
En 1880, valeur [illegible] 993 543 : valeur [illegible] 000.
En 1890, valeur [illegible] 589 844.

Toi, [illegible] faites sur la [illegible] employés du [illegible] basant sur les [illegible] dents, arrivent à [illegible] de $62,5[illegible] une population [illegible] telle que nous [illegible] richesse des [illegible] donc être de [illegible]

[illegible] Etats-Unis serait, [illegible] beaucoup, [illegible] toute cette [illegible] divisée; [illegible] trop grand [illegible] dépassant un et [illegible] y en a un plus [illegible] de $10,000 à [illegible]

A mesure que les [illegible] plent, la propriété [illegible] rent entre un [illegible] qui, grâce aux [illegible] ment entre eux [illegible] rent les fruits du [illegible] de monstrueuses [illegible] que les paysans, [illegible] cette situation. [illegible] l'avenir.

[illegible] Ils sont [illegible] est énergique, [illegible] ils n'ont pas, [illegible] une foule de [illegible] qui ne [illegible] que bien peu, [illegible] première ligne, [illegible] dont la richesse [illegible] puis, viennent le [illegible] $931; la [illegible] New Hampshire, [illegible] District de [illegible] New York, avec [illegible] avec $538,96; [illegible] l'Utah, avec [illegible]

En regard, [illegible] $275; la Virginie [illegible] $209; la Georgie [illegible] le Tennessee, [illegible] sas, $152; [illegible] sippi, $122; la [illegible] la Caroline du [illegible] les Etats du [illegible] et ceux du Sud, [illegible] constater. [illegible] son; inutile d'y [illegible] c'est, pour nous, [illegible] trouver la [illegible] très honorable [illegible] primée que par la [illegible] la Virginie; [illegible] elle.

—On ne saurait [illegible] Female Tonic," [illegible]

LES ÉGOUTS [illegible]

nouvelles eaux [illegible] tinuer la [illegible] deux entreprises [illegible] tant plus la [illegible] de leur [illegible] partie, la [illegible] tale.

Nous [illegible] ans on sera [illegible] suffisante pour [illegible] large mesure, [illegible] domestiques. [illegible] isolée, [illegible] la suite de [illegible] eaux d'égouts.

l'année ne se [illegible] ait fait une [illegible]

Pour [illegible] du vieux Paris [illegible] vingt-cinq [illegible] souterrains [illegible]

La dépense [illegible] égouts de [illegible]